

Assainissement

Aménagement du territoire

Crématorium

Transports

Développement économique

Loisirs

Collecte des déchets

Culture

Gestion de la voirie

Tourisme

Enseignement supérieur

Action sociale

Environnement



LA DÉPÊCHE D'AGGLOPOLYS

Août 2015

ACTUALITÉS

Jeu de Paume : c'est parti !	3
11 écoles de musique, plus de 30 disciplines, à votre portée	4
Cette rentrée, entrez en scène	4
Osez une rentrée artistique	5
Votre rentrée aquatique à la piscine Tournesol	6
Pass Liberté, une nouvelle carte pour voyager en toute liberté	7
La nouvelle offre de location de vélos électriques	8
Une nouvelle liaison cyclable rive gauche	9
Pour la rentrée, adoptez la Carapattes attitude	10
Agglopolys partenaire d'Initiative Loir-et-Cher	11

DOSSIERS

Collecte gratuite et recyclage des véhicules hors d'usage	12
---	----

Jeu de Paume : c'est parti !

Posée le 10 juillet, la première pierre du Jeu de Paume marque le début de 20 mois de travaux qui verront la naissance début 2017 d'un équipement performant et fédérateur, véritable pôle d'attractivité à l'échelle régionale.

Les tractopelles ont pris place avenue de Châteaudun sur l'ancienne friche industrielle. Début 2017, elles laisseront la place au « Jeu de Paume », un équipement structurant pour notre territoire, au service de trois grandes fonctions : sportive, culturelle et économique.

Une vocation sportive

Accueil des pratiques sportives en salle de niveau national : basket-ball, handball, volley-ball, gymnastique, arts martiaux, boxe, tennis de table...

Avec une capacité de 2 200 places en configuration basket.

Une vocation culturelle

Le Jeu de Paume pourra accueillir tous types de spectacles et d'événements : concerts, représentations, spectacles, galas...

Avec des configurations multiples permettant d'accueillir de 1 000 spectateurs en spectacle assis à 3150 personnes en concert assis-debout.

Une vocation économique

La conception permettra au Jeu de Paume de répondre aux demandes d'organisation d'événements économiques : séminaires, congrès, salons, forums ou conférences,

- Dans la salle principale
- Dans la salle annexe
- Dans un salon réceptif de 412 m², adossé à la salle principale bénéficiant d'un espace traiteur dédié.

La configuration conférence/convention de la salle principale offrira une jauge de 555 places.

Le montant global de l'opération s'élève à 25,7 M€ TTC :

- 20,74 M€ financés par Agglopolys,
- 4,8 M€ par le Conseil régional Centre-Val de Loire
- 0,16 M€ par le Conseil départemental de Loir-et-Cher.

Les travaux en chiffres

18 000 m³ de déblais
4 500 m³ de remblais
7 500 m² de couverture zinc
7 000 m³ ou 17 500 tonnes de béton
2 300 m² de bardage zinc
500 m² de bardage bois
500 tonnes de charpente métallique
250 personnes environ travaillent sur le projet entre études et réalisation
20 mois de travaux



Photo T. Bourgoin



© architecture Groupe-6

11 écoles de musique, plus de 30 disciplines, à votre portée

Le réseau Cadences associe les savoir-faire des 11 écoles de musique réparties sur le territoire d'Agglopolys pour offrir à tous les habitants, enfants et adultes, un accès à un enseignement musical de qualité, proche de leur domicile.

Plus de 1600 élèves bénéficient aujourd'hui de cet enseignement musical dans plus de 30 disciplines : l'éveil musical, la pratique instrumentale (bois, claviers, cordes, cuivres), les musiques actuelles, le chant ou les pratiques collectives.

De l'éveil au cycle spécialisé, en passant par les cycles 1,2 et 3, l'offre du réseau Cadences permet à chacun de choisir sa pratique, de la découverte à l'orientation professionnelle.

Depuis 11 ans, la Communauté d'agglomération de Blois coordonne et soutient financièrement le réseau Cadences. Avec un tarif modulé en fonction du quotient familial, elle veille également à ce que cette porte sur le monde des arts soit ouverte à tous.

Et maintenant, à vous de jouer. Venez développer votre créativité et votre talent dans le réseau Cadences.

Les inscriptions se déroulent début septembre dans chacune des 11 écoles.

Pour connaître les dates d'inscription dans chaque école, rendez-vous sur agglopolys.fr ou consultez la plaquette du Réseau Cadences, disponible en mairie.



Photo Pashrash

Cette rentrée, entrez en scène

Le Conservatoire de Blois/Agglopolys propose un département théâtre ouvert aux jeunes à partir de 8 ans.

Éveiller ses sens, improviser, jouer en collectif ou aborder les textes classiques et contemporains, le département théâtre du Conservatoire de Blois/Agglopolys propose aux jeunes une formation variée avec :

- Des cours d'éveil, à partir de 8 ans (1h par semaine),
- de l'Initiation 1, à partir de 10 ans (1h30 par semaine),
- de l'Initiation 2, dès 13 ans (1h30 par semaine)
- un cycle 1 puis 2 puis 3 après 15 ans (de 3h à 6h par semaine)

Des cours complémentaires et des stages viennent compléter cette offre.

Les élèves pratiquent dans une grande salle équipée sur le site du théâtre Nicolas-Peskine à Blois.

Tarifs modulés en fonction du quotient familial.

Pour en savoir plus :

- Rendez-vous pour une réunion d'information le mercredi 2 septembre à 18h30, salle théâtre, 8 rue Lieutenant Godineau (sur le site du théâtre Nicolas Peskine)
- Contactez le Conservatoire de Blois/Agglopolys, 14 rue de la Paix à Blois, Tél. 02 54 55 37 30, conservatoire@agglopolys.fr



Photo Pashrash

Osez une rentrée artistique

L'École d'art de Blois/Agglopolys propose à tous, enfants et adultes, de pratiquer un grand nombre de disciplines : dessin, modelage, sculpture, peinture, photo numérique, céramique.

Ateliers enfants et adolescents

Dessiner, peindre, sculpter, coller, photographier, l'école d'art de Blois/Agglopolys propose toute l'année des ateliers ouverts aux enfants dès 6 ans. Ils offrent un apprentissage adapté et progressif pour essayer différents modes d'art et d'expression. Les élèves s'initient à toutes les disciplines.

Ateliers 6/7 ans, 7/8 ans, 9/11 ans, 12/14 ans et 15/18 ans.

Les ateliers enfants et adolescents se déroulent le mercredi de 13h45 à 15h45 ou de 16h à 18h (2 h).

Ateliers adultes

Huit ateliers adultes sont proposés : dessin, modelage, initiation aux techniques du dessin et de la couleur, sculpture, peinture, photo numérique, céramique et atelier préparatoire étudiants.

Tarifs modulés en fonction du quotient familial.

Informations et inscriptions

- ecole-art.agglopolys.fr
- École d'art de Blois/Agglopolys, 14 rue de la Paix, 41000 Blois - Tel : 02 54 55 37 40.
- ecole-art@agglopolys.fr



Photo Bertrand Desprez

Le Centre de documentation : ouvert à tous

L'école d'art de Blois/Agglopolys est dotée d'un centre de documentation. Avec plus de 3 000 ouvrages et documents consacrés à l'art, et plus particulièrement à l'art contemporain et aux mouvements des années 1960/1970 comme Fluxus, ce centre de documentation propose une **consultation sur place**.

Il est ouvert à tous les publics, **les mercredis et jeudis de 14h à 17h**.

Votre rentrée aquatique à la piscine Tournesol

Apprentissage, perfectionnement, aquabike ou aquagym, la piscine Tournesol vous propose plus de dix activités à pratiquer toute l'année.

La piscine Tournesol propose plus de dix activités au fil de la semaine, du lundi au vendredi :

- aquabike
- aqua gym
- aquamusic
- travail sur l'aquaphobie
- sport handicap

Natation : apprentissage enfant et perfectionnement adultes

Des séances adaptées par âge

- Aquakid 4/5 ans
- Superkid 5/6 ans
- Formule sport 6-8 ans
- Formule sport 7-9 ans et 10-11 ans
- Formule sport adultes
- des séances séniors

Renseignements

- Piscine Tournesol, rue Samuel de Champlain, 41000 Blois, tél. 02 54 52 01 30
- agglopolys.fr (plaquette en téléchargement)



Les activités du centre aquatique Agl'eau

En plus des leçons de natation, Le centre aquatique Agl'eau propose de nombreuses activités :

- Pour les adultes : hydro fit, hydro soft, hydro training, aquadynamic, futures mamans, hydro biking.
- Pour les enfants : baby gloopy, le jardin de gloopy, gloopy kid, Swim, Swim et Fun, Team Fit.

Pour connaître les horaires et tarifs de ces activités, rendez-vous sur le site agl-eau.fr

Centre aquatique Agl'eau
Avenue Pierre Brossolette - 41000 Blois
Tél. 02 54 79 70 30

Pass Liberté, une nouvelle carte pour voyager en toute liberté

Mis en place à partir du 1^{er} septembre 2015, le Pass Liberté vous permet de voyager librement, sans abonnement ni monnaie et à tarif préférentiel !

Vous prenez le bus assez souvent mais pas suffisamment pour souscrire un abonnement mensuel ou annuel, vous n'avez jamais de monnaie sur vous, le nouveau Pass Liberté est fait pour vous !

Le principe

A chaque montée dans le bus, vous validez votre carte « Pass Liberté ».

Vous serez prélevé, en différé, de la somme des trajets effectués, directement sur votre compte. Vous voyagez et payez après.

Le Pass Liberté dans le détail

- **Librement** : paiement différé, par prélèvement automatique (Ex. : vous êtes prélevé le 5 novembre pour les voyages effectués du 1^{er} au 30 septembre).
- **Sans abonnement** : l'adhésion est gratuite et sans engagement sur la durée. Seulement 2 € vous seront demandés pour créer votre carte sans contact.
- **Sans monnaie** : plus besoin de prévoir de la monnaie à bord du bus. Vous payez après coup les voyages effectués.

- **À tarif préférentiel** : vous payez 1,02 € par voyage (1 heure de déplacement), au lieu de 1,20 € pour un Pass 1h.

Pour l'obtenir

- **Rendez-vous à l'agence Azalys** muni d'une pièce d'identité et d'un RIB. Une carte sans contact personnalisée vous est immédiatement délivrée et vous pouvez commencer à voyager en toute liberté.
- **Par courrier** : vous pouvez télécharger le formulaire de souscription sur boutique.azalys-blois.fr, le remplir et l'envoyer à l'agence Azalys en joignant une photo d'identité, un RIB et un chèque de 2 € à l'ordre de Keolis Blois. Vous recevrez votre carte à domicile et vous pourrez commencer à voyager en toute liberté.

Perte ou vol de votre carte, pas de panique : prévenez Azalys et elle sera invalidée.



NOUVEAU

PASS LIBERTÉ

**LE PASS GUIDANT
VERS LA LIBERTÉ !**

PAIEMENT DIFFÉRÉ,
ADHÉSION GRATUITE,
TITRE TOUJOURS VALIDE,
1,02€ LE VOYAGE CONTRE 1,20€ POUR LE PASS 1H.

AZALYS-BLOIS.FR

azalys
un service d'Agglopolys

Besoin d'une info, d'un conseil ?

- azalys-blois.fr
- 09 693 693 41 (prix d'un appel local) du lundi au samedi de 7 h à 19 h
- agence Azalys
3 rue du Commerce, 41000 Blois

Horaires d'ouverture de septembre à juin :

Lundi à vendredi 8h30-18h30
Samedi 9h30-12h30 et 13h30-17h

Horaires d'ouverture en juillet et août :

Lundi à vendredi 8h30-18h
Samedi 9h30-12h30

La nouvelle offre de location de vélos électriques

Devant le succès remporté par son service de location de vélos électriques, Agglopolys aménage le dispositif, à partir du 1^{er} septembre 2015, pour permettre à tous d'en profiter.

Lancée en septembre 2013 à des tarifs modiques, la location de vélos électriques Azalys a été victime de son succès : les vélos ont tous été rapidement loués et la liste d'attente pour la réservation s'allonge.

Agglopolys a donc décidé d'aménager le dispositif pour l'élargir au plus grand nombre.

Plus de vélos

De 80 vélos à assistance électrique (VAE), le parc va passer à 130 fin 2015, et 195 en 2016 si Agglopolys peut de nouveau bénéficier d'une subvention pour l'acquisition de 65 vélos via l'appel à projets « Territoire à Énergie Positive pour la croissance verte » (TEPCV).

Une location limitée dans le temps

La location peut se faire au mois, au trimestre ou à l'année sur une durée maximale d'un an non renouvelable, sauf s'il n'y a pas de liste d'attente.

Au terme de cette année de location, les utilisateurs peuvent bénéficier d'une subvention d'aide à l'achat d'un vélo électrique d'Agglopolys qui peut atteindre 400 €.

En savoir plus sur agglopolys.fr.

Des tarifs révisés

	1 mois	3 mois	1 an	Caution
Abonnés Azalys	30 €	60 €	180 €	600 €
Non abonnés	45 €	90 €	270 €	600 €

Des modalités de location simples

Pour louer un vélo, rien de plus simple :

Il faut être majeur et habiter l'une des communes d'Agglopolys.

1- Se rendre à l'agence Azalys pour effectuer la réservation, muni(e) d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'un chèque de dépôt de garantie de 600 €. Ce dépôt n'est encaissé qu'en cas de perte, de vol, ou de dégradation anormale du vélo, en cas de refus de paiement des réparations ou du remplacement du vélo.

Agence Azalys, 3 rue du Commerce, 41000 Blois.

- Horaires d'ouverture de septembre à juin :

Lundi à vendredi : 8h30-18h30

Samedi : 9h30-12h30 et 13h30-17h

- Horaires d'ouverture en juillet et août :

Lundi à vendredi : 8h30-18h

Samedi : 9h30-12h30

2- Retirer le vélo au magasin VéloLand, rue Bernard Palissy, ZAC des Perrières à Vineuil (à côté de Maisons du Monde).

VéloLand est le nouveau prestataire de l'offre de location VAE d'Azalys. Il propose une amplitude horaire identique toute l'année :

- Lundi de 14h à 19h
- Mardi à vendredi de 10h à 12h30 puis de 14h à 19h
- Samedi de 9h30 à 12h30 puis de 14h à 19h
- Fermé les dimanches et jours fériés

Attention, ne pas oublier de restituer le vélo à VéloLand à la date prévue. Passé cette date, 5 € par jour de retard seront facturés.

L'entretien inclus

Les locataires bénéficient de deux entretiens préventifs par an.

Les divers réglages courants (selle/guidon...) et les réparations liées au vandalisme ou à un accident éventuel sont à la charge des utilisateurs.

Et toujours des vélos « made in France »

Conçus et fabriqués pour une utilisation intensive et pour résister aux intempéries (marque Arcade), ces vélos fabriqués en France sont fiables et demandent un minimum d'entretien : cadres alu pour plus de légèreté, soudures renforcées, pneus anti crevaisons, rayons inox, jantes double paroi, batterie Li-ion-polymère,...

La plaquette « location de vélos électriques 2015-2016 » est téléchargeable sur agglopolys.fr et sur azalys-blois.fr



Photo Pashrash

Une nouvelle liaison cyclable rive gauche

1,9 km de piste entièrement réaménagée ce printemps, le long de la Loire, entre Blois et le lac de Loire à Vineuil.

La piste débute une centaine de mètres avant le pont Charles-de-Gaulle (en venant de Blois) se raccordant à la liaison existante de la « Loire à vélo » de Blois-Creusille et s'arrête à l'extrémité ouest du Camping Val de Blois sur la commune de Vineuil.

Cette nouvelle piste préexistait mais était dans un mauvais état avec des dépôts sauvages.

Elle a été entièrement réaménagée par Agglopolys pour en faire un itinéraire de qualité et servir de liaison douce entre le centre-ville de Blois et le site du Lac de Loire.

Le nouvel itinéraire, avec ses trois mètres de large, est classé en voie verte, ce qui permet une mixité de l'usage entre piétons et vélos. Il prend aussi en compte les activités de bords de Loire telles que la pêche.

Trois petites zones de stationnement ont été aménagées sur le parcours.

Cette opération constitue la première tranche d'un programme d'aménagement qui en compte trois et permettra à terme de finaliser la boucle 12 des châteaux

à vélo et de proposer un itinéraire alternatif aux tracés actuels de la Loire à vélo pour se rendre à Chambord par la rive gauche de la Loire.

Ce nouvel itinéraire est destiné aussi bien aux touristes venus découvrir la région qu'aux habitants désireux de se déplacer à vélo au quotidien comme pour leurs loisirs.



Pour la rentrée, adoptez la Carapattes attitude

Systeme de ramassage scolaire à pied encadré par des adultes volontaires, le « Car à Pattes » fonctionne comme une ligne de bus classique avec des lignes, des arrêts, un terminus (l'école),... mais pas de moteur !

Ce dispositif Carapattes existe depuis 2008 sur notre territoire.

L'idée est simple : des écoliers marchent ensemble, accompagnés de parents bénévoles, pour se rendre à l'école.

Les Carapattes empruntent des itinéraires et des arrêts bien définis, conçus pour être sûrs, rapides et directs. À l'image des bus scolaires, ils respectent aussi des horaires de passage fixes.

Les avantages du dispositif sont multiples

Des écoliers qui marchent pour se rendre à l'école arrivent à l'heure et sont détendus. L'exercice favorise leur concentration et leur disponibilité intellectuelle. De plus, marcher une demi-heure par jour correspond au

temps d'activité physique recommandé pour réduire les risques de surcharge pondérale.

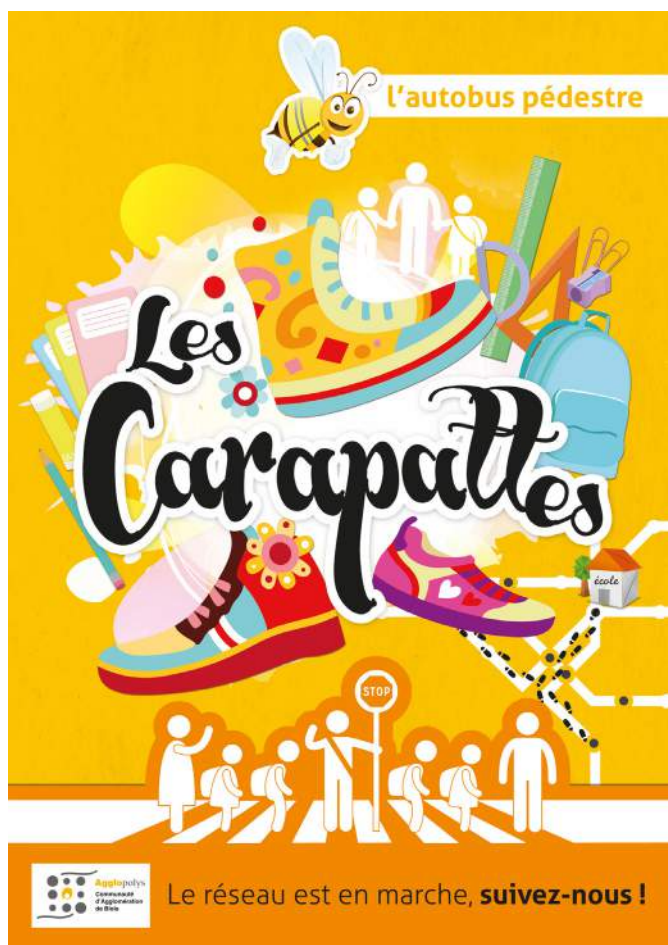
Si les écoliers se rendent à l'école à pied, les abords des établissements sont désengorgés et plus sûrs.

Enfin, initier un projet d'écomobilité scolaire, c'est aussi l'occasion pour les enseignants d'intégrer à leur programme des problématiques de développement durable et de faire réfléchir les élèves sur la protection de l'environnement.

Chaque année, de nouvelles lignes peuvent se créer.

Alors si vous souhaitez que votre enfant intègre un parcours existant ou si vous désirez créer un nouveau parcours, voici le mode d'emploi :

- Il faut être au minimum deux adultes accompagnateurs pour encadrer une ligne au quotidien.
- Il faut ensuite étudier le potentiel d'enfants sur la ligne.
- Puis contacter le service transport Agglopolys qui vous accompagnera dans cette démarche.
- Si les conditions sont réunies (nombre minimum d'enfants, d'accompagnateurs, faisabilité/sécurité trajet, etc.), une réunion est organisée par Agglopolys pour mettre en place le circuit.
- La Communauté d'agglomération de Blois vous fournit le matériel de sécurité : gilets et brassards fluorescents, panneaux STOP.
- Et place à la marche !



Contact

Agglopolys - Service Transport
Tél. 02 54 90 35 35.
agglopolys.fr

Agglopolys partenaire d'Initiative Loir-et-Cher

Objectif : financer et accompagner les entreprises du territoire.

Signée cet été, la convention de partenariat entre Agglopolys et l'association Initiative Loir-et-Cher marque la volonté de la Communauté d'agglomération de Blois de renforcer les outils d'aide au développement économique du territoire.

Par cette convention, Agglopolys abonde le fonds transition-croissance de l'association à hauteur de 100 000 € cette année et 40 000 € prévus en 2016.

Ce fonds permet d'aider concrètement les entreprises du territoire dans leur développement mais aussi lors de leurs besoins ponctuels de trésorerie. Il permet notamment de faire levier pour l'obtention de prêts bancaires en renforçant les fonds propres des entreprises.

Il a vocation à être utilisé pour :

- L'attribution de prêts d'honneur croissance et transition aux dirigeants en vue de renforcer les fonds propres de leur entreprise : prêt d'honneur d'un montant minimum de 5 000 € et d'un montant maximum de 30 000 €, couplé à un prêt bancaire.
- Le cofinancement de diagnostics stratégiques permettant aux dirigeants d'avoir une meilleure vision du développement de leur entreprise :

subvention plafonnée à 2 500 € impliquant la participation obligatoire des entreprises à hauteur de 50 % du coût global.

La Communauté d'agglomération de Blois devient également un partenaire d'action de l'association avec une présence dans le comité technique d'attribution des fonds et un renforcement des liens entre les équipes des deux structures.

Pour connaître les financements proposés par l'association : initiative-loir-et-cher.fr



Signature de la convention de partenariat entre Initiative Loir-et-Cher et Agglopolys, le 3 juillet 2015 à Agglopolys.

COLLECTE GRATUITE ET RECYCLAGE DES VÉHICULES HORS D'USAGE

N'abandonnez plus votre véhicule hors d'usage, Agglopolys le collecte gratuitement et le recycle

Les véhicules en fin de vie ou véhicules hors d'usage (VHU) représentent non seulement une source importante de déchets mais aussi un réel danger pour les sols et pour l'eau. Leur abandon sur le domaine public ou dans un lieu privé constitue un risque fort de pollution. C'est aussi une infraction passible d'un enlèvement de fourrière si le véhicule est abandonné sur le domaine public et d'une amende si le véhicule est abandonné au domicile.

Pour lutter contre ces abandons, Agglopolys accompagne les habitants de ses 48 communes dans leur démarche en proposant un service d'enlèvement à domicile simple et totalement gratuit par un centre agréé qui recycle votre VHU à 95 %.

Un fonctionnement simple

La collecte à domicile est gratuite sur le territoire d'Agglopolys et s'effectue dans un délai maximum de 15 jours ouvrés. Le particulier qui souhaite se débarrasser de son VHU contacte sa mairie ou la police municipale. Il peut également contacter le service fourrière d'Agglopolys, par téléphone au 02 54 90 35 35 ou sur agglopolys.fr.

Les véhicules concernés

Les véhicules qui peuvent être collectés sont :

- les voitures particulières
- les camionnettes
- les cyclomoteurs à 3 roues
- les véhicules accidentés, techniquement et/ou économiquement irréparables
- les véhicules anciens trop usagés pour être revendus sur le marché de l'occasion

Sont exclus :

- les poids lourds d'un poids supérieur à 3,5 t, les engins agricoles
- les 2 roues,
- les véhicules contenant des déchets et matières qui auraient été ajoutés,
- les véhicules nécessitant des moyens de levage,
- les véhicules inaccessibles.

Pour ces véhicules exclus, il revient au propriétaire de demander à Indra ou tout autre prestataire agréé, un devis pour leur destruction.

Que devient votre VHU ?

Il sera dépollué et valorisé dans le centre agréé Indra de Pruniers-en-Sologne : valorisation des pièces détachées réutilisables, recyclage pour les autres éléments (métaux pour l'industrie, ceinture de sécurité pour sacs à mains, caoutchouc pour les aires de jeux,...).

Plus d'informations : agglopolys.fr

N'ABANDONNEZ PLUS
VOTRE VEHICULE HORS D'USAGE

AGGLOPOLYS LE COLLECTE
GRATUITEMENT
ET LE RECYCLE !

indra
AUTOMOBILE RECYCLING
RE SERVICES INDUSTRIELS
PROFESIONNELS CONSULTABLES
PAR ANNUAIRE CENTRE ABREVIÉ

Agglopolys
Communauté
d'agglomération
de Sologne

www.agglopolys.fr